



La Lettre du Souvenir

Association
pour le **Souvenir**
des **Fusillés**
de La **Braconne**

N°51 - Avril 2025

Éditorial

Samedi 3 mai 2025 à Mornac (16) se tiendra notre assemblée générale.

Nous aurons l'occasion de retracer les quarante années d'existence de l'ASFB et de rendre hommage à celles et ceux qui nous ont précédés.

Je vous espère très nombreux pour cette occasion d'anniversaire.

Michèle Dessendier

Cérémonie

Samedi 3 mai 2025

10 h 30 – cérémonie devant le monument aux Fusillés

12 h 30 – repas pris en commun (réserver au 06 87 49 39 23)

15 h 30 – assemblée générale à Mornac (16)

Cérémonie du 15 janvier 2025



Dépôt de gerbe par les jeunes de Ruelle-sur-Touvre et M. Valantin, maire de Ruelle

Elle était organisée par la municipalité de Ruelle sur Touvre et l'Union locale des anciens combattants pour rappeler la fusillade perpétrée dans la forêt de la Braconne le 15 janvier 1944.

« Trois séries de salves, dix cadavres ensanglantés traînés vers une fosse commune creusée à proximité, dix corps couverts de chaux qu'on ne pourra plus jamais différencier. Tous Morts pour la France, ils s'appelaient Marcel Baud, Amédée Berque, Pierre Camus, Raymond Corbiat, Pierre Gaborit, Robert Geoffroy, René Gillardie, Armand Jean, Francis Louvel, Gérard Vandeputte. » C'est ainsi que Jean-Pierre Colas, maître de cérémonie et

Président UFAC-ANCAC a annoncé le début de la cérémonie du 15 janvier 2025.

Elle s'est tenue en présence de M. Jérôme Harnois, Préfet de la Charente et des autorités civiles et militaires du département.

Les enfants de l'école et du conseil communal de jeunes de Ruelle-sur-Touvre ont participé à la tenue de cette cérémonie. Jean-Luc Valantin, maire de cette même commune, a prononcé un discours. De nombreuses gerbes ont été déposées par les autorités et associations présentes. Comme à l'habitude, les porte-drapeaux ont honoré cette cérémonie puis le cortège s'est déplacé dans l'enceinte du 515^{ème} régiment du train pour rendre un hommage à la stèle des deux maquisards Alcide Roubigné et Adrien Dubreuil.



Les familles présentes ont été saluées par M. le Préfet

1945 : année de la construction du monument aux Fusillés de la Braconne.

Beaucoup de charentais connaissent l'existence du monument aux fusillés de la Braconne, monument érigé à l'endroit où furent exécutés seize Résistants de notre département les 5 mai 1943 et 15 janvier 1944. Mais peu nombreux sont ceux qui connaissent l'histoire de sa construction.

L'idée d'ériger un monument perpétuant la mémoire de ces héros revient à un de leur camarade, Jean-Guy Landrau, officier des francs-tireurs et partisans du colonel Bernard. Avant de rejoindre le maquis de Chabanais, JG Landrau, entrepreneur à Mansle, avait monté pendant l'occupation une entreprise fictive qui permettait de retenir en Charente quelques jeunes qui normalement auraient dû partir en Allemagne au titre du service du travail obligatoire (STO). La libération de notre région terminée, il rencontra un de ses anciens camarades des beaux-arts, Pierre Laliard, architecte à Angoulême, et par un jour ensoleillé d'automne les deux hommes se rendirent dans la clairière de la Braconne pour étudier le projet.

On connaissait le lieu exact de la fusillade de janvier 1944 grâce au témoignage d'un courageux garde-forestier (il s'agissait vraisemblablement du brigadier Lebriat du lac Français dont la maison se trouve très proche de la clairière). Il avait pu repérer l'endroit où les héros se trouvaient inhumés, dans une fosse commune, un peu à droite où se trouve maintenant le monument ; il fit connaître cet endroit le plus rapidement qu'il put aux familles des fusillés de Ruelle. C'est ainsi que l'on découvrit en réalité trois fosses où étaient ensevelis les résistants du groupe de Ruelle, mais aussi ceux de Saint-Michel, fusillés bien plus tôt en mai 1943, et enfin une troisième fosse



où se trouvait René Chabasse, exécuté à Angoulême en février 1944.

L'étrange beauté et la solitude de cette clairière, entourée d'une haute futaie de chênes constituant comme une nef naturelle, frappa les deux hommes. Ils convinrent rapidement du projet : ce serait un mur, le mur devant lequel on fusille mais aussi le mur que l'on peut reconstruire, autre façon de dire la formule si souvent répétée à l'époque :

« Ceux qui sont morts pour que vive la France ».

Pour construire ce mur, Pierre Laliard ne voulait que des matériaux issus des régions où avaient lutté ces hommes qui avaient connu leurs derniers instants dans cette clairière : granit du confolentais et pierre blanche et dure de Vilhonneur sur laquelle le père de Landrau, tailleur de pierre devait graver seize noms.

On accèderait à ce mur par quelques marches et une croix de Lorraine finirait de préciser le sens donné par seize pierres tombales disposées devant le monument. Par ce projet, Pierre Laliard rompait avec le style des monuments aux Morts traditionnels substituant à leurs sculptures allégoriques cette construction dépouillée mais bouleversante pour qui la découvre dans cette clairière.

Un comité pour l'érection du monument fut rapidement constitué sous la présidence de Monsieur Allélie, maire de Brie. Il devait résoudre les problèmes administratifs et réunir les fonds nécessaires grâce à une souscription populaire. En fait, ce comité n'eut pas beaucoup de travail car Pierre Laliard produisit gratuitement son projet, Landrau et son équipe constituée par des jeunes encore à l'armée ne proposèrent que bien peu de factures et leurs fournisseurs procurèrent les matériaux sans les faire toujours payer tant était grand à l'époque le sentiment de reconnaissance à l'égard de ceux qui avaient donné leurs vies.

Ce sentiment de reconnaissance, la foule des charentais (estimée à plus de 10 000 personnes) l'exprima le dimanche matin du 13 janvier 1946 en assistant à l'inauguration que présidait à côté des familles des fusillés et des autorités départementales, le ministre d'état du Général De Gaulle, Maurice Thorez.

Les 40 ans de l'association

Après les fusillades de Résistants dans la clairière de la Braconne le 5 mai 1943 et le 15 janvier 1944, un monument est érigé sur les lieux mêmes. Il sera inauguré le 13 janvier 1946 par Maurice Thorez, l'un des ministres d'État du Général de Gaulle, devant une foule de charentais.

Depuis plus de 80 ans maintenant, à chaque date anniversaire des fusillades, les familles et amis des fusillés se sont recueillis devant le monument.

Le 15 janvier, c'est à l'appel de leur conseil municipal, qu'une délégation de Ruellois commémore cette fusillade, et le samedi le plus proche du 5 mai,

c'est l'ASFB qui appelle les charentais à se rendre dans la clairière, et ce depuis 40 ans maintenant.

Pendant les quarante premières années, l'anniversaire de la fusillade du mois de mai a été organisé par « le mouvement de la paix ». Mais face à la crainte de l'oubli, il est alors décidé de créer une association pour réunir tous ceux qui souhaitent perpétuer les commémorations.

C'est ainsi que le 3 avril 1985 à Mornac eut lieu la première assemblée constituante qui a adopté les statuts de notre association.

Un Escape Game pour transmettre la mémoire de la Résistance

Quatre élèves de 4e du collège Jean Rostand de La Rochefoucauld ont décidé de concevoir un Escape Game pour le prochain concours de la Résistance. Maëlle, Lylou, Thaïs et Pauline, guidées par leur professeure Irène Aubrée, préparent huit énigmes inspirées de l'histoire des fusillades de la Braconne et de la Résistance charentaise. La première énigme permettra d'obtenir le code pour ouvrir une valise datant de la Seconde Guerre mondiale. À l'intérieur, sept boîtes fermées par un cadenas. Dans chacune d'elles, un code pour ouvrir la suivante, mais encore faut-il résoudre l'énigme. Pour construire leur jeu,

elles ont sollicité l'aide de Michèle Dessendier et Jean-Michel Urbajtel, deux membres de l'ASFB. Un projet de transmission de la mémoire, revisité par des jeunes dans une perspective moderne, afin de raisonner auprès de leurs camarades.



Maëlle, Lylou, Thaïs et Pauline, les créatrices de l'Escape Game

Transmettre la mémoire : l'ASFB à la rencontre des élèves

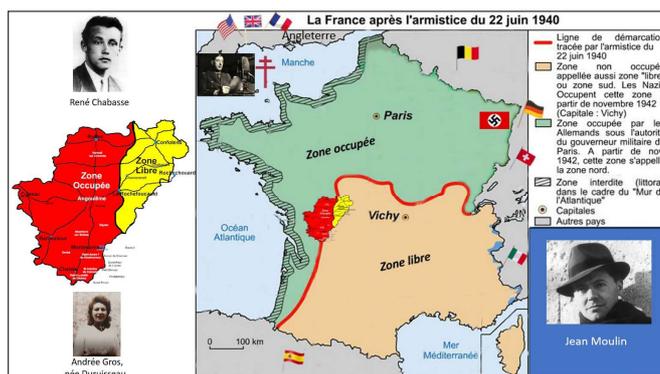
L'ASFB intervient dans les écoles de l'Angoumois pour transmettre la mémoire. Les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale se faisant rares, ce sont leurs descendants qui prennent le relais auprès des plus jeunes. Michèle Dessendier a écrit : "*Marinette, une enfant de la Résistance*", inspiré de l'histoire de sa mère et de son grand-père, Paul Bernard, l'un des fusillés de la Braconne. Elle a légèrement romancé le récit, modifiant certains noms.

En 2024, les interventions ont débuté à l'école élémentaire Robert-Doisneau de Ruelle-sur-Touvre, devant des élèves de CM1 et CM2. Accompagnée de Nathalie Nieto et Jean-Michel Urbajtel, deux membres du bureau, Michèle Dessendier a captivé son jeune auditoire en racontant cette histoire sous forme de récit. Toutes les facettes de la Résistance ont été abordées, illustrées par un diaporama conçu par Jean-Michel Urbajtel mêlant photos, dessins et explications.

Les nombreuses questions en fin de séance ont

témoigné de l'intérêt des élèves pour cette période abordée dans leur programme scolaire. Les enseignants, séduits par l'initiative, ont invité l'équipe à revenir en janvier 2025.

La prochaine intervention aura lieu à l'école de la Prévôtterie de Brie le 24 mars 2025, suivie d'une visite à l'école primaire de Saint-Projet le 5 mai, auprès des CM1-CM2.



Ginette Kolinka

Ginette Kolinka, une des dernières survivantes du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau a fêté ses 100 ans le 5 février 2025.

Le 27 janvier 1945, Auschwitz-Birkenau était libéré par l'armée rouge. Quarante ans plus tard, il ne reste plus que quelques rares survivants de ce camp de concentration et d'extermination nazi. Ginette Kolinka continue de témoigner auprès de la nouvelle génération de « ce que la haine peut provoquer ».

Ginette Kolinka est née Ginette Cherkasky le 4 février 1925, à Paris. Elle est la fille de Léon et de Berthe Cherkasky. Elle a vécu sa petite enfance dans le 4^{ème} arrondissement puis à Aubervilliers. Elle est la sixième d'une famille de sept enfants. Son père avait un atelier de confection.

En octobre 1940, Léon Cherkasky comme des dizaines de milliers d'autres juifs parisiens doit se faire recenser, sous peine d'amende et de prison, en se présentant dans un commissariat. Dans les mois suivants, les interdictions décidées par les Allemands se mettent en place. Les juifs ne peuvent plus entrer dans les jardins publics. Leur poste de radio est confisqué. Ils ne peuvent plus sortir entre 20 h et 6 h. Ils ne peuvent monter que dans le dernier wagon du métro. Début juillet 1942, les Cherkasky fuient Paris après s'être procurés de faux papiers pour franchir la ligne de démarcation, et se réfugient en zone libre à Avignon. Toutes les filles cherchent un emploi, afin de subvenir aux besoins de la famille.

Le 13 mars 1944, Ginette, son père, Gilbert son frère de 12 ans et Georges, son neveu de 14 ans sont arrêtés par la Gestapo et la Milice, après dénonciation. Ils sont transférés à Marseille, prison des Baumettes. Ginette est enfermée dans une cellule avec d'autres jeunes filles juives.

La détention dure quinze jours. Puis, tous les juifs au nombre de 55, incarcérés dans cette prison sont conduits à la gare Saint-Charles pour être transférés au camp de Drancy. Hommes et femmes y sont séparés. Ginette, est affectée aux cuisines du camp, et retrouve parfois son père, son frère et son neveu dans la cour du camp, quand les prisonniers sont autorisés à s'y rendre. D'autres membres de la famille, du côté de la mère de Ginette sont aussi détenus à Drancy au même moment.

Le 13 avril, à 5 heures du matin, 1502 personnes sont rassemblées dans la cour de Drancy. Des autobus les emmènent ensuite jusqu'à la gare de

marchandises de Bobigny. Sous la surveillance des soldats allemands, elles sont embarquées dans des wagons de marchandises et sont déportées par le convoi n° 71 en direction d'Auschwitz-Birkenau en Pologne occupée. Dans ce convoi, parmi les 295 enfants, se trouvent 34 enfants arrêtés lors de la rafle contre la maison d'Izieu dans l'Ain, et 12 enfants arrêtés lors de la rafle contre le refuge clandestin de la Martellière à Voiron dans l'Isère.

Le voyage est un véritable enfer. « *Imaginez l'odeur affreuse qui régnait dans le wagon avec des personnes qui ne s'étaient pas lavées pendant trois jours et qui avaient fait leurs besoins sur elles* », se rappelle-t-elle.

Dans la nuit du 15 au 16 avril, le train atteint sa destination et arrive à Auschwitz. À l'arrivée, c'est la bousculade après plusieurs jours dans une quasi-obscurité. « *Il y avait des hurlements.*

Ils nous poussaient sur le quai. Je ne comprenais rien à ce qu'ils disaient ».

Sur la « Judenrampe », les SS séparent les hommes et les femmes pour la « sélection ». Les SS indiquent des camions pour les personnes les plus fatiguées. Ginette Kolinka conseille alors à son père et à son frère de monter dans ces véhicules : « *Mon père m'a écoutée, mais ils étaient déjà partis quand j'ai voulu les embrasser* ». Léon

Cherkasky et son fils Gilbert, ainsi que les 112 autres personnes qui n'ont pas franchi la « sélection », sont conduits, à pied ou en camion vers une autre destination. Séparée ensuite de son neveu, Ginette est sélectionnée pour le travail forcé. Elle entre dans le camp des femmes à Birkenau : « *Ils nous font rentrer dans une pièce. 'Schnell ! Schnell ! Déshabillez-vous !* »", décrit-elle. « *Quand on me demande ce qui a été le pire, c'est cela, le moment où j'ai été obligée d'être nue. Je n'étais plus rien. Je cachais mes seins, mon sexe et je n'osais pas regarder les gens* ». La jeune fille est ensuite tatouée sur le bras. Elle n'est plus qu'un simple matricule, le 78599. Puis, elle est rasée sur tout le corps. Elle ne comprend pas dans quel lieu elle se trouve, et elle espère revoir son frère et son père. Mais des déportées détenues depuis plusieurs mois anéantissent ses espoirs : « *Ces femmes ne sont déjà plus des êtres humains. Au lieu de nous ménager un peu, elles nous disent de regarder la fumée. C'est là que j'apprends sans aucune précaution qu'il s'agit d'une usine de la mort et que tous ceux qui sont*



montés dans les camions ont été assassinés dans les chambres à gaz ».

Huit décennies plus tard, la douleur est toujours aussi forte. Ginette Kolinka vit depuis avec cette culpabilité de les avoir « envoyés à la mort ».

Aucune des 1114 victimes du convoi 71 envoyées vers les chambres à gaz durant cette nuit-là n'a pénétré dans le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, ni même ne l'a vu. Ginette est sélectionnée pour le travail. Elle et ses camarades de déportation sont envoyées au camp des femmes. Elles subissent matin et soir des séances d'appel interminables, des privations alimentaires, la violence des kapos, la dureté des corvées et des travaux. Les prisonnières dorment dans des châlits de bois à trois étages superposés. À chaque étage, de 6 à 8 déportées doivent prendre place. Ginette se retrouve avec d'autres françaises : Yvonne Jacob et ses deux filles, Madeleine et Simone, ainsi que deux autres jeunes filles, Marceline Rozenberg et Hélène Weinberg.

Simone Jacob et Marceline Rozenberg deviendront Simone Veil et Marceline Loridan-Ivens après la guerre. Ces femmes sont affectées aux mêmes corvées et travaux pendant plusieurs mois. Les quatre jeunes filles nouent alors des liens très forts de solidarité et d'amitié.

Fin octobre 1944, l'Armée rouge avance. Les SS évacuent le camp d'Auschwitz. Ginette Kolinka est envoyée à Bergen-Belsen. Elle y reste jusqu'à début février 1945. Elle est ensuite désignée pour aller travailler à Raguhn, dans une usine dépendant du camp de Buchenwald.

En avril 1945, face à l'avancée des troupes américaines, les SS décident d'évacuer le camp et elle se retrouve dans un convoi pour le camp-ghetto de Theresienstadt.

Le 4 mai, les SS fuient face à l'approche de l'Armée rouge, qui entre dans Theresienstadt le 6 mai. Mais Ginette est gravement malade. Elle a contracté le typhus. Elle ne peut rentrer en France que le 6 juin. Elle est rapatriée à Lyon, et elle apprend que sa mère et quatre de ses sœurs ont survécu à la déportation. Malheureusement, sa sœur aînée Léa arrêtée en 1943 et déportée, a été assassinée à Auschwitz-Birkenau.

De retour à Paris, et à après un bref passage par l'hôtel Lutetia, Ginette se rend à son ancienne adresse : « *La concierge croit me reconnaître, mais elle me prend pour mon petit frère Gilbert* ». Ginette ne pèse plus que 26 kilos. Sa mère lui ouvre la porte. Les deux femmes tombent dans les bras l'une de l'autre. Ginette lui apprend que son père et son frère ne reviendront pas : « *Tu n'auras jamais de leurs nouvelles ! On les a assassinés ! On a brûlé leurs corps* ».

Elle regrette aujourd'hui son manque d'humanité : « *Je ne me suis jamais excusée. Pour moi, j'avais rendu un grand service à maman, mais maintenant je me rends compte que cela devait être un coup affreux de l'annoncer de cette façon* ».

Les années passent et au début des années 1950, Ginette se marie. Elle tient un étal de bonneterie sur un marché d'Aubervilliers. En 1953, elle met au monde son fils unique Richard, futur batteur du groupe Téléphone.

Pendant de longues décennies, elle garde le silence sur sa déportation. Mais en 1996 elle est contactée par un documentariste. Il souhaite que Ginette témoigne pour la fondation créée par le réalisateur américain



Ginette Kolinka avec Marceline Loridan-Ivens et Simone Veil

Steven Spielberg après le succès du film « La Liste de Schindler ». Dans un premier temps elle refuse, mais il insiste, et elle finit par accepter. L'ancienne déportée commence en même temps à écrire quelques notes sur son quotidien dans le camp, mais décline toute invitation pour retourner à Auschwitz.

Ce n'est qu'en 2003 qu'elle change finalement d'avis et décide de revenir en Pologne. Dès lors, durant vingt ans, Ginette accompagne inlassablement des groupes sur le site d'Auschwitz-Birkenau, témoignant de son quotidien au camp. A l'aube de ses 100 ans, elle ne fait désormais plus le voyage, mais elle continue inlassablement de transmettre son parcours.

Elle est devenue une figure emblématique des derniers survivants de la Shoah en France. Elle témoigne également pour tous ceux qui ne sont pas revenus. Infatigable passeuse de mémoire, elle fait de la transmission aux jeunes générations son combat de tous les jours « *l'important ce n'est pas de raconter mon histoire, mais de leur faire comprendre ce que la haine peut provoquer* ».

Aujourd'hui, les survivants sont de moins en moins nombreux pour raconter l'horreur de la Shoah. Mais Ginette Kolinka n'est pas inquiète pour autant : « *Ce n'est pas mon problème. Pas du tout, pas du tout, pas du tout. Il y a des historiens, des livres, les gens qui seront intéressés trouveront toujours moyen de s'y intéresser. Et ceux qui veulent dire que ça n'a pas existé, diront toujours que ça n'a pas existé. Et je compte sur ceux qui nous ont écoutés pour crier haut et fort : nous, on a vu. Pour l'instant, on les a calmés [les négationnistes], avec des contraventions et de la prison. Mais s'il n'y a plus de survivants, d'autres seront là pour dire.* »

De vous à nous

Nos échanges lors des vœux pour la nouvelle année :

Cathy Corbiat, petite-fille de Raymond Corbiat, Résistant fusillé le 15 janvier 1944, entretient une correspondance et des échanges téléphoniques avec notre association pour nous donner des nouvelles de son papa, Jean Corbiat, qui suit de très près toutes les activités de notre association : « *Meilleurs vœux pour l'année 2025 à toute l'association. Beaucoup de bonheur et surtout la santé à vous et vos proches* ».

Jean-Pierre Gaborit, fils de Pierre Gaborit, Résistant fusillé le 15 janvier 1944, présente également ses meilleurs vœux à l'association et un message d'espoir : « *que 2025 soit porteuse de la PAIX, que ce soit en Ukraine, au Moyen Orient et dans tous les conflits actuels* ».

Geneviève Romain, une fidèle amie et adhérente de la première heure à notre association, présente ses « *Meilleurs vœux et bonne santé à vous tous* ».

Andrée Gros ne manque jamais de nous joindre un petit mot de soutien et sympathie lors de nos échanges : « *Avec tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, bien amicalement* ». Tout en s'excusant de ne pouvoir être à nos côtés lors de la cérémonie du 15 janvier : « *Vous savez à quel point elle me tient à cœur ! grâce à vous le souvenir ne s'estompera pas. Toutes mes pensées seront dans cette clairière* ».

Jérôme Harnois a été nommé préfet de la Charente et a pris ses fonctions le 19 août 2024. Il a adressé une carte de vœux à notre association avec cette citation : « *Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions* » Jean Monnet – mémoires 1976.

Les associations qui nous soutiennent :

ACPG-CATM, amicale de Ruelle a fait un don conséquent à l'ASFB « *Pour la mémoire du souvenir de la clairière de la Braconnne* » tout en présentant ses bons vœux.

ARAC – comité départemental de la Charente : « *Paix et Liberté ... des vœux à partager avec ceux qui vous sont chers* ».

Patrick Gratchoff, président de l'association pour la mémoire des Martyrs de l'Aéronautique, nous a adressé un livre dans lequel nous trouvons l'histoire plus complète que celle que nous détenions sur la vie et le parcours de René Michel, un des Résistants fusillés à la Braconnne le 5 mai 1943. Dans une prochaine correspondance, nous ne manquerons pas de vous dévoiler le parcours de ce Résistant entré en clandestinité dans notre département. Il y est devenu responsable inter-régional et a formé avec son camarade Jean Barrière des groupes FTP dont le groupe de Saint-Michel (16).

Deux nouvelles rubriques viennent enrichir la « Lettre du Souvenir »

Le saviez-vous?

Chemin de la Liberté

Le 31 août 1984, en hommage à cette grande figure de la Résistance chargée de l'organisation des forces paramilitaires de la région en 1944, la route "Claude Bonnier" avait été inaugurée. Depuis Angeac-Charente, lieu de son atterrissage, jusqu'à Chasseneuil-sur-Bonnieure, lieu de sa rencontre avec André Chabanne le chef du maquis dans la région de Chasseneuil, une quarantaine de bornes balisant l'itinéraire depuis Angeac-Charente avaient été inaugurées.

Quarante années se sont écoulées...

En 2024, afin d'assurer la pérennité de la route Claude Bonnier, les collectivités de Grand Cognac, Grand Angoulême, La Rochefoucauld-Porte du Périgord et la communauté de communes de Charente Limousine se sont associées pour installer une nouvelle signalétique et de nouvelles plaques.

Ce nouvel aménagement composé de onze nouvelles bornes, situées à l'entrée de chaque village traversé, a été inauguré le 31 août 2024



Actualités

Mémorial de la Résistance de Chasseneuil

La Poste a émis le 22 mars 2025 un timbre "collector" représentant la Nécropole Nationale de Chasseneuil sur Bonnieure.



Ce timbre a été gravé par André Lavergne. Il a été dévoilé lors de l'Assemblée Générale du club philatéliste "Timbres Passion Chasseneuil" le 14 février 2025.

Lors de ce lancement, notre association s'est dotée d'un lot de 150 timbres, vous trouverez ce timbre sur l'enveloppe contenant notre correspondance.

Musée de la Résistance de Limoges

Actuellement, le musée propose jusqu'au 19 mai 2025

" Vous n'irez plus danser ! "

une exposition sur les bals clandestins de 1939 à 1945.



Ce QR code vous permet d'accéder directement à notre site Internet

